

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 90 (1939)
Heft: 6

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avions de bombardement, les dépôts de combustibles liquides courent de plus en plus le danger d'une destruction rapide et totale. Par contre, les dépôts de bois ne sont pas exposés à la destruction par avions. En outre, ces dépôts peuvent être disséminés, d'une façon très efficace, sur les territoires de l'arrière, vu que, dans les pays possédant de grandes richesses forestières, les réserves de combustible-bois peuvent être organisées partout.

L'organisation d'innombrables stations de ravitaillement, le long des routes, est une des conditions primordiales si l'on veut développer l'emploi du gazogène sur les voitures automobiles.

Mais étant donné que le gaz des forêts constitue à peu près l'unique ressource naturelle en France, les autorités intéressées ont fait d'énormes efforts pour en développer l'usage sur les véhicules automobiles. La production des véhicules à traction mécanique alimentée au gaz des forêts atteint, dès maintenant, 300 unités motrices par mois.¹ En outre, l'Etat français accorde des subventions aux acquéreurs de camions et voitures automobiles à gazogènes marchant au gaz de bois ou de charbon de bois. Les autorités militaires semblent également s'intéresser à ce type de véhicules. L'armée a été dotée de quelques camions automobiles destinés aux colonnes de ravitaillement de l'arrière, qui sont munis de gazogènes marchant au bois. Ces unités motrices sont actuellement soumises à des essais d'endurance et de durée. D'après les derniers renseignements reçus, les résultats obtenus jusqu'à ce jour seraient des plus satisfaisants.

(Trad. d'une étude parue à la « Berliner Börsen Zeitung ».)

BIBLIOGRAPHIE.

Fr. Aubert : **Eléments d'économie forestière** (à l'usage des élèves de l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcellin sur Morges, Vaud). 1 vol. grand in-8°, de 52 p. Edition 1938.

Cette publication, ainsi que l'indique son titre, s'adresse à un public spécial restreint. Elle est destinée aux élèves de l'Ecole cantonale vaudoise de Marcellin, soit donc à ceux qui, plus tard, œuvrant dans la campagne, auront à travailler dans leurs forêts privées et, souvent, à participer à l'administra-

¹ *L'Argus de l'Auto* a publié récemment une statistique éloquentes des progrès réalisés, dans ce domaine, par la France. Le nombre des véhicules à gazogène — camions, tracteurs agricoles, voitures de tourisme — a progressé dans ce pays comme suit :

1930 :	879	1936 :	2485
1933 :	610	1937 :	4436
1935 :	1300	1938 :	8000

L'armée utilise actuellement plus de 600 camions. Quant à l'Administration des eaux et forêts, elle possède plus de 200 appareils à gazogène utilisant comme combustible le bois ou le charbon de bois.

tion des forêts communales, lesquelles en Suisse représentent 68 % de l'étendue boisée totale. Une fois entrés dans la vie pratique, beaucoup d'entre eux auront à collaborer, plus ou moins directement, aux travaux de l'administration forestière. C'est dire qu'il importe de donner à ces jeunes agriculteurs de claires notions sur l'économie forestière et de leur bien montrer l'importance capitale de la forêt.

Monsieur F. Aubert qui professe, depuis plusieurs années, le cours d'économie forestière dans l'école susnommée, a été bien inspiré d'en publier un résumé succinct. Il a su, dans ces quelques pages, faire ressortir clairement le rôle protecteur de la forêt, ainsi que son importance économique énorme. Sans entrer dans beaucoup de détails, il a abordé son sujet d'une façon générale, n'omettant aucune des questions essentielles. Sachant voir les choses de haut, il l'a traité si bien que c'est un vrai régal de le suivre.

L'auteur a divisé son sujet en six chapitres :

- I. *Notions générales sur les forêts* (nécessité, utilité des forêts, leur classement).
- II. *Sylviculture*, ou culture des forêts. (Sol, atmosphère, botanique forestière, peuplements forestiers, leur création et traitement, etc.)
- III. *Economie forestière*.
- IV. *Législation et politique forestières*.
- V. *Le commerce des bois*.
- VI. *Utilisation des bois* (qualités, défauts, usages et avenir du bois).

Toutes ces questions sont présentées en tenant compte des résultats les plus récents de la recherche forestière, ainsi que des constatations d'ordre pratique des dernières années. Il va sans dire que tout ce qui concerne les moyens de lutter contre la mévente des bois de feu — question si importante pour le propriétaire forestier — y est abordé. Personne ne saurait nous en tenir de ces questions mieux que M. Aubert, qui fut un des premiers lutteurs en faveur de la gazéification du bois, de l'utilisation de ce dernier comme carburant pour les véhicules de transport et qui ne cesse de déployer, dans ce domaine, une activité pour laquelle on ne saurait le remercier assez. C'est un fait réjouissant que l'éducation forestière des jeunes agriculteurs vaudois incombe à un homme aussi hautement qualifié.

Entrant maintenant dans l'examen de quelques-unes des questions traitées dans ce livre, nous prenons la liberté de signaler diverses inattentions et confusions, au demeurant sans grande importance.

A page 20, on peut lire, au sujet du bois du pin weymouth : « Ne convient guère que pour la caisserie, les allumettes et les charpentes de deuxième choix. » Or, dans un récent article paru ici même, M. J. Darbellay a montré que le bois du weymouth est très employé en Suisse, surtout dans les contreplacages, pour cette raison surtout qu'il « travaille » peu (très faible coefficient de rétractibilité !); il est fort recherché surtout dans ce but.

A page 35, énumérant les animaux nuisibles à la forêt, l'auteur cite, parmi les rongeurs, mulots et rats. N'aurait-il pas convenu de citer là, avant tout, les campagnols ? Et si, parmi les oiseaux utiles à la forêt, M. Aubert

énumère l'hirondelle, mieux aurait valu donner cette place au coucou qui, en forêt, rend de précieux services.

Au sujet de la législation forestière, M. Aubert écrit (page 39) que « la loi forestière fédérale de 1902 a donné naissance aux lois forestières cantonales ». A s'en tenir à telle affirmation, on pourrait croire que la législation forestière cantonale n'a vu le jour qu'après la création de la loi forestière fédérale. Tel n'est pas le cas, puisque au début du XIX^{me} siècle déjà plusieurs cantons avaient mis sur pied une loi forestière (Berne en 1803, Vaud en 1810, etc.).

Mais il s'agit là, dans ce qui précède, de questions de détail, qu'il sera facile de mettre au point lors d'une réédition de ce cours.

M. Aubert attache beaucoup d'importance à la question de la consommation du bois de chauffage. Il écrit : « *D'importants efforts doivent être faits pour consommer les bois de chauffage que la Suisse produit à raison d'environ 2,5 millions de stères par an, équivalant à 50.000 wagons de charbon minéral. Là, et pas ailleurs, réside le point le plus délicat et le plus important pour l'avenir de la production forestière.* » On ne saurait mieux dire ! Il écrit encore, plus loin : « Dans l'organisation rationnelle de la récolte et de l'écoulement des bois de chauffage, réside la *pierre angulaire de l'aide aux montagnards.* »

Dans le dernier sous-chapitre, il est question des petites industries du bois. Nous y avons lu avec plaisir un appel en faveur de l'échelas de bois, beaucoup plus avantageux que celui de fer.

Mais en voilà assez pour se faire une idée du riche contenu de ce travail de l'inspecteur forestier vaudois. Relevons encore qu'il est très bien rédigé, sous sa forme condensée, et de lecture fort attachante. Il ne saurait manquer d'obtenir, parmi les jeunes agriculteurs auxquels il s'adresse, le succès qu'il mérite si bien.

H. Badoux.

A. Henne : Einfluss des Schweizerischen Forstvereins auf die Entwicklung des Forstwesens in der Schweiz, 1843—1938. Vol. in-8°, de 144 p.

Il s'agit là d'une nouvelle publication, en vue de l'Exposition nationale, de M. Henne, dont nous avons en 1937 (cahier n° 6) déjà relevé l'admirable dévouement à la cause forestière suisse. Une fois de plus, il s'est mis à l'œuvre, avec le même désintéressement, pour montrer quelle fut l'influence de la Société forestière suisse sur le développement de l'économie forestière de notre pays. — Nous reviendrons plus tard sur ce travail, pour lequel M. Henne a droit à la chaleureuse reconnaissance du corps forestier helvétique. En attendant, qu'il reçoive nos chaudes félicitations.

H. B.

Sommaire du N° 5

de la « Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen » ; Redaktor : Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze. Die Abteilung „Unser Holz“ der Schweizerischen Landesausstellung Zürich 1939. — Die Waldverteilungen im Kanton Zürich um die Wende des 18./19. Jahrhunderts. — Der Einfluss der Fällzeit auf die Eigenschaften des Buchenholzes (Nachtrag). — **Mitteilungen.** Schweizerische Forststatistik 1937. — Fällung einer grossen Fichte. — Beratungen in Werkzeugfragen. — **Forstliche Nachrichten.** Bund. Eidgenössische Technische Hochschule. Schlussdiplomprüfungen. — Kantone. St. Gallen. — **Bücheranzeigen.**